

VILLE



DE LYON

Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal

(DIRECTION DES ASSEMBLEES)

2015/1574

Attribution de subventions pour un montant total de 13 500 euros à des associations de commerçants et producteurs dans le cadre de l'animation commerciale sur le territoire de la Ville de Lyon

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1574 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 13 500 EUROS A DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS DANS LE CADRE DE L'ANIMATION COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 4 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La diversité de l'offre commerciale de la Ville de Lyon s'appuie sur un vaste tissu de proximité réparti au cœur des arrondissements. Dans ces polarités commerciales, la diversité des activités sédentaires et non sédentaires anime la vie des quartiers et contribue à la qualité du cadre de vie des Lyonnais.

Ce dynamisme repose notamment sur les actions collectives menées par les associations de professionnels qui souhaitent répondre aux enjeux économiques de leurs adhérents, ainsi qu'aux attentes des clients.

Pour assurer la pérennité de ces actions et garantir ainsi le maintien d'une offre commerciale de qualité, la Ville de Lyon accompagne les démarches de plusieurs associations :

1 - Association Arts Pentes - 1^{er} arrondissement : attribution d'une subvention de 3 000 euros pour le développement de son programme de communication, de dynamisation et organisation de manifestations de métiers d'art et d'artisanat

L'Association "Arts Pentes" a été créée en 2006. Elle regroupe, fédère et met en valeur les artistes, créateurs et artisans d'art des 1^{er} et 4^e arrondissements de Lyon, principalement dans le quartier des Pentes de la Croix-Rousse.

Son objectif est de constituer une « vitrine » des savoir-faire lyonnais de qualité.

En 2014, Arts Pentes comptait 108 adhérents.

Son principal événement est le marché de Noël "360° sur l'Art". Il s'agit d'une manifestation qui propose au public une offre de produits originaux dans une ambiance conviviale ponctuée d'animations culturelles et artistiques.

Il constitue, pour le grand public, un parcours découverte, sur un même lieu, de la richesse artistique et culturelle du quartier des Pentes de la Croix-Rousse, mais aussi une manière de "consommer" plus équitable, avec

des pièces uniques ou en séries limitées, des pièces sur-mesure spécialement conçues pour ce marché par des créateurs lyonnais ou régionaux dont la fabrication est assurée localement.

Depuis le début de l'année 2013, l'Association est gérée par une nouvelle équipe. Celle-ci travaille essentiellement sur le développement des pôles fondamentaux de la structure :

- une communication pour faire rayonner l'association. Le travail de professionnels de la communication a ainsi permis d'asseoir l'image de marque "Arts Pentes" ;

- la structure du marché de Noël "360° sur l'Art" a été améliorée par la location de tentes blanches ;

- une extension du marché de Noël sur la rue Vitet a été mise en place pour une plus grande visibilité de l'événement et pour répondre à la demande croissante des créateurs désireux de participer à l'événement qui profite à la fois aux exposants et aux commerces situés autour de la place Sathonay.

Ces trois points ainsi conjugués ont d'ailleurs abouti à une fréquentation inédite de l'événement, de l'ordre de + 30 %, selon les organisateurs.

Pour l'année 2015, l'équipe d'Arts Pentes, propose 3 projets d'envergure :

- "L'Estive" : une première édition du marché d'été de créateurs, qui s'est déroulée le 7 juin dernier. Dans un souci de représenter à la fois les 1^{er} et 4^e arrondissements, l'Association a choisi de créer un événement estival sur le plateau de la Croix-Rousse. Autofinancée, cette première édition a connu, d'après les organisateurs, un vrai succès et a répondu à la fois aux attentes des exposants, mais également à celle des visiteurs, curieux de découvrir le «made in Lyon» dans leur quartier.

- La 10^e édition du marché de Noël "360° sur l'Art" qui se tiendra place Sathonay et rue Vitet les 12 et 13 décembre prochains dans le cadre des animations de fin d'année.

- Une nouvelle édition du plan des artistes, créateurs et artisans d'Art des 1^{er} et 4^e arrondissements de Lyon. Le lancement de ce-dernier autofinancé par l'association, aura lieu lors du marché "360° sur l'Art" et sera édité à 12 000 exemplaires. Répertoire des lieux et savoir-faire à la Croix-Rousse, ce plan a un public à la fois lyonnais et touristique.

Ces trois projets s'inscrivent dans la lignée des actions engagées durant les années précédentes. L'objectif d'Arts Pentes est de les faire évoluer, de les compléter et de les parfaire pour toujours répondre au mieux aux attentes de chacun.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2015 est de 25 000 €, dont 18 500 € pour "360° sur l'Art". Elle ne dispose pas de salarié, toutes les actions sont réalisées grâce au bénévolat de ses membres actifs.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'Association Arts Pentès une subvention de 3 000 € pour ses actions de développement et de communication.

Par délibération du 20 octobre 2014, une subvention de 3 000 € lui a été allouée.

2. Association des commerçants de la rue Victor Hugo – 2^e arrondissement : attribution d'une subvention de 2 500 euros pour la mise en œuvre d'actions de promotion du tissu commercial du secteur Victor Hugo

L'Association ACOR Victor Hugo a été créée en mars 2015 afin de dynamiser commercialement la rue Victor Hugo et les rues adjacentes et être un interlocuteur privilégié des institutions pour tout ce qui concerne le fonctionnement du commerce de détail sur le secteur.

La rue Victor Hugo compte un peu moins de 150 commerces. Elle est située sur un axe Nord-Sud très fréquenté, alimenté par les flux du métro et par ceux de la gare Perrache. C'est une rue "mass market", emplacement n° 1 en équipement de la personne (plus de la moitié des cellules commerciales), sous franchises moyen-bas de gamme. L'offre commerciale est hétérogène en qualité. Le secteur est animé par un marché de producteurs dynamique sur la place Carnot et par de nombreuses terrasses.

L'Association compte aujourd'hui 50 adhérents. Pour se faire connaître auprès des habitants et communiquer de manière positive sur la rue, elle souhaite mettre en œuvre des actions de promotion du tissu commercial du secteur Victor Hugo (montage d'actions événementielles) pour animer la rue et fédérer les commerçants. Par ailleurs, elle monte un projet d'illumination de la rue pour les fêtes de fin d'année.

Le budget prévisionnel de l'Association pour la réalisation de ses actions est de 5 000 €.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'Association ACOR Victor Hugo une subvention de 2 500 €.

Aucune subvention n'a été allouée en 2014.

3 - Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie du Rhône – 7^e arrondissement : attribution d'une subvention de 5 000 euros pour le développement et l'animation de la filière de la boulangerie

La Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie du Rhône est une organisation professionnelle qui compte plus de 140 adhérents et 3 salariés à temps plein. Elle a fait de son siège la "Maison de la Boulangerie", au sein duquel elle accueille notamment des scolaires et des jeunes dans des ateliers pédagogiques.

Son objectif est triple :

- apporter une assistance et un accompagnement aux artisans boulangers dans la gestion et le développement de leur entreprise ;
- promouvoir les produits de la boulangerie auprès du grand public ;
- sensibiliser les jeunes et les personnes en situation de formation aux métiers de la boulangerie, afin de transmettre les savoir-faire et créer de l'emploi.

Elle contribue également à créer une animation commerciale de proximité et conduit, à cette fin, des opérations d'envergure sur le territoire lyonnais en 2015 :

- La 11^e édition du concours "Les apprentis font la fête du pain" destiné aux apprentis boulangers lyonnais. Les pièces sont exposées dans un hall rue de la République et soumises au vote du public. Ce concours permet de valoriser l'apprentissage et la formation professionnelle auprès du grand public.

- La Semaine du Goût en octobre, événement national incontournable pour les professions de l'alimentation. L'objectif de la Chambre syndicale lors de cette manifestation est de développer l'éducation et l'apprentissage du consommateur et des publics jeunes en incitant les artisans à organiser des dégustations en participant, par l'installation d'un stand, au "Festival des Courges", organisé au Jardin Botanique de Lyon.

- Le Concours de la Meilleure Baguette de Tradition Française destiné à promouvoir ce produit et dont la Chambre syndicale est l'organisatrice.

La Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie du Rhône à travers l'ensemble de ses manifestations contribue ainsi tout au long de l'année à l'animation des commerces de quartier, mais encourage également la formation des jeunes et crée de l'emploi.

La Ville de Lyon est partenaire depuis 2003 de la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie du Rhône et souhaite poursuivre son soutien à cette filière dans le cadre de sa politique d'appui aux filières économiques lyonnaises.

Le budget prévisionnel pour l'année 2015 est de 45 860 €.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie du Rhône une subvention de 5 000 €.

Par délibération du 24 novembre 2014, une subvention de 10 000 € lui a été allouée.

4 - Association Mon marché Mon plaisir - 8^e arrondissement : attribution d'une subvention de 1 500 euros pour le programme de valorisation du marché place Ambroise Courtois à Lyon 8^e.

Depuis 2012, l'Association "Mon Marché, Mon Plaisir" assure la promotion, la traçabilité, le goût et la qualité des produits vendus sur le marché place Ambroise Courtois à Lyon 8^e. Elle participe à l'animation commerciale du marché et compte parmi ses adhérents beaucoup de commerçants et exposants.

Elle s'appuie sur un réseau de partenaires privés, parmi lesquels : le marché de Gros de Lyon-Corbas, l'Interprofession des fruits et légumes frais (Interfel), l'Union des Commerçants de l'Espace Commercial de Monplaisir (UCAM), l'établissement français du Sang, les chambres consulaires de Corse, etc.

Les animations sont liées au rythme saisonnier des produits disponibles sur le marché et s'articulent avec l'actualité événementielle du quartier. Pour la période 2015-2016, l'Association "Mon Marché, Mon Plaisir" prévoit :

- Automne/hiver 2015 :

- Début septembre : stand d'animation sur le raisin, proposant notamment des dégustations et des informations sur les différentes variétés existantes, une animation musicale réalisée par une école de musique du 8^e, en partenariat avec Interfel et le Marché de Gros Lyon-Corbas.

- Fin septembre, dans le cadre de la Fête de la Gastronomie : intervention d'un chef restaurateur, Fabrice Moya, qui a réalisé des recettes simples à partir de produits de saison, informations culinaires et nutritionnelles. Plus de 850 soupes ont été distribuées.

- Mi-octobre, dans le cadre du lancement de l'édition annuelle du Petit Paumé, animation "Cuisines du Monde". Cinq chefs ont préparé et fait déguster leurs spécialités : antillaise, japonaise, marocaine, française, Amérique du Sud.

- A l'occasion de la sortie du Beaujolais Nouveau, des animations et dégustations ont été proposées par des vigneron invités sur le marché.

- En novembre, les agrumes sont à la fête, en partenariat avec le Marché de Gros Lyon-Corbas, puis en lien avec les Chambres Consulaires Corse lors d'un focus sur les agrumes et produits de l'île.

- Pour les Fêtes de Noël : l'Association invite les enfants à être pris en photo, gratuitement, avec le Père Noël en partenariat avec le Lycée du 1^{er} Film à Lyon 8^e.

- Printemps/été 2016 :

- Partenariat avec l'Etablissement Français du Sang qui organisera une collecte sur la place A. Courtois, l'Association "Mon Marché, Mon Plaisir" offre une collation aux donateurs.

- Animation en lien avec l'UCAM pour les fêtes de Pâques, avec concours de dessin d'enfants et distribution de "gourmandise".

- Animation "Asperges et Fraises" par les chefs du quartier.

Ce programme d'actions variées et gratuites démontre le dynamisme de cette jeune association en termes de créativité et de partenariats noués avec les acteurs du territoire. Ces initiatives contribuent à développer l'attractivité et la convivialité du marché de la place Ambroise Courtois. Elles assurent également la promotion auprès des Lyonnais de la gastronomie locale, des produits du terroir et d'une consommation saine et responsable.

Le budget prévisionnel de l'Association pour la période de septembre 2015 à septembre 2016, pour l'ensemble de ces actions basées sur des partenariats et du bénévolat est de 7000 €.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'Association Mon Marché, Mon Plaisir une subvention de 1 500 €.

Par délibération du 20 octobre 2014, une subvention de 1 500 € lui a été allouée.

5. Association REZO 1901 - 8^e arrondissement : attribution d'une subvention de 1 500 euros pour accompagner le programme d'actions réparties sur l'année, en partenariat avec les commerçants du quartier

Depuis 2012, l'Association REZO 1901 s'est fortement impliquée dans la vie associative locale sur les quartiers Grand Trou et Moulin à Vent et route de Vienne. Elle a notamment assuré le soutien administratif de l'association de commerçants et chef d'entreprise du quartier (ACCE) pendant plusieurs années. Depuis la dissolution de cette dernière et à la demande des commerçants volontaires du secteur, REZO 1901 mène des animations impliquant les habitants et commerçants du quartier.

Au sein d'une polarité commerciale fragile et à défaut de dynamique collective portée par les commerçants, REZO 1901 assume dynamisation du commerce de proximité et le lien avec la clientèle du secteur.

Pour 2015, l'Association propose un programme d'actions réparties sur l'année en partenariat avec les commerces du quartier : fête de la crêpe en mars, fête de la musique en juin et fête de la soupe en octobre. L'association prévoit notamment de mettre en place des ateliers de cuisines co-animés par les restaurateurs.

Le budget prévisionnel, pour la mise en œuvre de ce programme, est de 11 500 €.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'Association REZO 1901 une subvention de 1 500 €.

Par délibération du 22 septembre 2014, une subvention de 2 000 € lui a été allouée.

Vu l'avis émis par du Conseil des 1^{er}, 2^e, 4^e, 7^e et 8^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la Commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat

DELIBERE

1. Les subventions suivantes, pour un montant total de 8 500 euros, sont allouées aux associations de commerçants et producteurs ci-dessous, pour la réalisation d'actions d'animation commerciale sur le territoire de la ville de Lyon :

Arrts	Nom de l'association	Adresse du siège de l'association	Objet de l'action	Montant proposé en euros
1 ^{er}	Arts Pentes	100 montée de la Grande Côte 69001 Lyon	Développement de son programme d'animations et de communication	3 000
2 ^e	ACOR Victor Hugo	2, rue d'Enghien 69002 Lyon	Actions de promotion du tissu commercial	2 500
8 ^e	Association REZO 1901	100 route de Vienne, 69372 Lyon Cedex 08	Programme d'actions en partenariat avec les commerçants du quartier	1 500
8 ^e	Mon Marché Mon Plaisir		Programme de valorisation du marché place Ambroise Courtois	1 500
TOTAL				8 500

2. Une subvention d'un montant de 5 000 euros est allouée à la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie du Rhône dont le siège social est situé 108-110 boulevard de l'Artillerie à Lyon 7^e, pour la réalisation de son programme de développement et d'animation de la filière boulangerie.

3. La dépense de 8 500 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51977, programme ANIMATIONS, opération VALOCIAL, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

4. La dépense de 5 000 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 52005, programme DEVELOPMENT, opération FILIERES, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,
F. BOUZERDA